

..... Le rédacteur de la Lanterne, avant comme après la lettre du 19 janvier, a été l'écho imprévu et sonore d'une réaction nécessaire contre les longs silences... La et pas ailleurs est véritablement la cause du grand succès chroniqueur. Sa voix est un son nouveau dans le journalisme, tandis que ses opinions, pour la plupart, sont des vieilleries remises à jour.

..... Ses articles, ses petits livres, si salés et si spirituels, que sont-ils ? rien de plus, rien de moins que la paraphrase variée, enjolivée et assez peu dissimulée de ce cri de guerre d'un philosophe qui ne croyait ni à Dieu ni au diable : « Etranglons le dernier des rois avec le boyau du dernier des prêtres. »

La pêche a été ouverte lundi dernier et voici qu'on édite le décalogue du pêcheur. — Les gens sérieux peuvent se dispenser de lire ces commandements :

- Jours et fêtes tu pêcheras
- Si tu n'as pas d'empêchement.
- Ta femme tu délaisseras
- Sans t'en occuper autrement.
- Les poissons tu épateras
- Par ton maintien noble et décent.
- Sur l'eau ton œil se fixera
- Jusqu'à complet abrutissement.
- Et de penser tu t'abstiendras
- Pour pêcher abstractivement.
- Si ça mord, les mâles tu mettras
- Dans ton sac amoureux-ment.
- Les femelles tu rejetteras
- Pour aider au repeuplement.
- Rhumes de cerveau tu prendras
- Et coups de soleil même-ment.
- Courbatures tu piéceras
- Avec un égal agrément.
- Ainsi vivras et pêcheras.
- Nuit et jour bien la nocement.

Pour toute la chronique du jour : A. DORVILLE.

### CHRONIQUE LOCALE

Nous lisons dans le Progrès du Nord : « Nous avons reçu hier assignation à comparaître le lundi 22 juin 1868, à l'audience correctionnelle du tribunal de Lille, comme prévenu d'avoir diffamé le marquis d'Harvencourt, député au Corps législatif, en publiant dans le numéro du journal le Progrès du Nord, du 9 juin 1868, un article commençant par ces mots : « On s'entretient beaucoup... » (finissant par ceux-ci : « sur les faits auxquels nous faisons allusion ». Dedit prévu par l'article 13, paragraphes 1<sup>er</sup> et 4<sup>is</sup> de la loi du 17 mai 1819.

M. Ernest Picard, député au Corps législatif, qui nous a déjà prêté il y a deux mois le concours de son éloquente parole, a bien voulu se charger cette fois encore de notre défense. — G. Masure. »

L'Ordre, d'Arras, est également assigné devant le tribunal de Lille pour la reproduction du même article.

Par une circulaire du 10 Juin, M. le ministre de la guerre a décidé que les gardes nationaux mobiles des classes de 1864, 1865 et 1866 ne seront pas habillés et qu'ils ne recevront pas de livrets.

Une découverte d'une importance considérable pour l'industrie linière vient d'être faite par MM. Parent-Monfort, Fage-Drino et Norbert Gimetiers. Il s'agit d'un système applicable aux métiers à filer faisant 90 0/0 moins de déchet que le système actuellement en usage.

Cette invention pour laquelle ces messieurs sont brevetés en France et à l'étranger est appliquée dans la filature Parent Monfort et Cie, à Lannoy, où les intéressés peuvent se présenter pour voir fonctionner.

Le Journal de Roubaix entre aujourd'hui dans sa treizième année.

Le Cercle du Dauphin donnera dimanche prochain à ses membres honoraires une fête de famille qui promet d'être des plus brillantes.

La troupe du cirque américain a fait son entrée hier dans notre ville. En quelques heures, le cirque fut dressé et le soir à huit heures la représentation commençant au milieu d'un concours immense de spectateurs. De l'avis de tous, les promesses du programme sont dépassées. Ecuyers, écuyères, clowns, rivalisent de zèle, d'audace et exécutent avec un aplomb tout américain les plus extraordinaires. Les quatre lions et leur dompteur suffiraient à eux seuls pour attirer la foule. Un magnifique éléphant, parfaitement dressé, a aussi été vivement applaudi.

Ce soir a lieu la dernière représentation; la loge sera comble, nous pouvons le dire à l'avance.

Le Mémorial de Lille raconte en ces termes un incident qui a marqué le départ de Lille de la troupe américaine :

« Le cirque américain a quitté notre ville peu matin vers six heures, se rendant à Roubaix. Un incident, qui s'est produit à cette heure matinale, avait causé une certaine émotion parmi le monde des marchands et des colporteurs qui se rendaient au marché. La cage roulante qui contenait les quatre lions s'était engagée sous les voûtes de la porte de Roubaix. A peine avaient-ils fait quelques pas, que les chevaux qui la traînaient durent s'arrêter; l'espace trop étroit de cette porte mettait obstacle à sa traversée. On augmenta immédiatement l'attelage, mais ce fut en vain; les efforts de six chevaux ne pouvaient arriver à imprimer un mouve-

ment quelconque à la voiture. C'est alors qu'on eut l'idée d'aller querir l'éléphant, mais la difficulté était de trouver ses harnais entassés pêle-mêle dans les bagages. Enfin tout est prêt, on attelle à l'arrière de la cage le colosse qui, d'un coup de ses terribles épaules, la dégagea aux applaudissements de la foule, impatiente de voir le dénouement de cette scène. Chevaux, éléphant et cage au lions se dirigèrent vers la porte de Valenciennes pour se rendre à Roubaix, où ce soir même, le cirque donna sa première représentation.

Mais tout ce travail n'avait pas duré moins de deux heures et on se figure aisément la perturbation que cet incident avait causé dans le quartier; il y avait là plus de cent voitures qui attendaient qu'on leur livrât passage. »

La police vient de mettre en arrestation les nommés Victor Mathon, Louis Disdalle, fleurs, Paul Parisse et Octavie Rigolo, marchande de vieux métaux, prévenus de vol et de recélage.

Un tisserand, habitant le fort Mullier, le nommé Louis Duquesnoy, étant ivre, a insulté les agents de police qui voulaient l'empêcher de briser le mobilier dans une maison voisine de la sienne. Procès-verbal a été dressé à sa charge.

Le nommé Xavier Florent, de Croix, a été arrêté pour fraude.

Il y a quelques jours, vers 4 heures, un individu du nom de Watteau, se présentait chez la femme Christine Wildeck, âgée de 62 ans, journalière au hameau des Trois Baudets, et lui demandait à boire; quand il se fut rafraîchi, il profita d'une courte absence de son hôtesse pour s'emparer d'une montre d'argent qui pendait au-dessus de la cheminée, et s'enfuit, sans qu'on ait pu savoir ce qu'il est devenu.

Au marché aux grains du 17 juin, il y a eu une baisse moyenne de 1 fr. 13 c. à l'hect.

Nous lisons dans le Nouvelliste de Rouen :

« Pour la troisième fois depuis le commencement de la semaine, notre ville a été mise hier en émoi par le tonner. Le bruit s'était répandu, au premier signal d'alarme, que le feu avait éclaté dans la gare du Nord; mais fort heureusement la gare n'était pas menacée, et il s'agissait simplement de la combustion spontanée de balles de coton, qui avaient été chargées sur trois wagons et qui se trouvaient exposées sur la voie.

« Des employés ont aperçu les flammes qui entouraient le premier wagon; ils ont détaché le troisième wagon, qui n'a pas été atteint. M. Lebarbier est arrivé bien du sur le lieu du sinistre avec la pompe de l'Hospice général. Déjà la pompe de la gare avait commencé à fonctionner. Les balles de coton ont été renversées sur la voie et on les a mouillées d'eau. A mesure qu'on les ouvrait, le coton s'enflammait, et il n'a pas fallu moins de trois heures pour venir complètement à bout de l'incendie.

« Les pompiers, des détachements de la garnison et un grand nombre de personnes ont prêté leur concours aux chefs et aux employés de la gare. Dès le premier signal, le secrétaire général de la préfecture s'était rendu sur les lieux du sinistre.

« Chacun des deux wagons atteints contenait une vingtaine de balles de coton. Le chargement, qui venait du Havre par navire et qui avait été débarqué sur les quais, était en destination de Roubaix. L'incendie s'était déclaré vers deux heures de l'après-midi. »

Chacun sait, bien qu'on l'oublie trop souvent, que les fleurs odorantes peuvent occasionner de graves accidents si, la nuit, on les laisse séjourner dans les appartements.

La Petite Presse signale celles de ces fleurs qui sont les plus dangereuses. Ce sont : l'aubépine, le narcissus, la jacinthe, le muguet, le seringat, les œillets, l'orange, l'héliotrope et le lis.

### AVIS

Le Maire de la ville de Roubaix, prévient les amateurs que la vente des bâtiments de la place se fera dans une des salles de la mairie les lundis 22 et 29 juin 1868 à 2 heures 1/2 du soir.

Pour toute la chronique locale : J. REBOUX

### Dépêches commerciales

Liverpool, jeudi 18 juin.  
Marché animé.  
Ventes : 15.000 balles.  
Middling louisiane 11 1/2.  
Robert Funke et Cie.

COERS DE LA BOURSE  
Du 18 Juin 1868  
cours de ce jour      cours précédents  
3/0/0 ..... 70 15      —      70 15  
4/0/0 ..... 100 75      —      101

### FAITS DIVERS

— Nous avons dit que les catholiques réunis à Are pour les funérailles d'Arthur Guillemain avaient résolu d'élever, au-dessus du caveau qui renferme ses précieuses restes, un monument qui rappellerait son dévouement et son martyre. Une commission vient d'être formée dans ce but, et se

charge de recueillir les offrandes qui lui seront envoyées.  
Mgr l'évêque d'Arras a donné son approbation à l'œuvre entreprise par la commission.

M. le contre-amiral Bourgeois et M. l'ingénieur hydrographe de première classe Delaroché Poncey viennent, dit le Moniteur de la Flotte, d'être désignés pour faire partie d'une commission spéciale chargée d'examiner un projet de tunnel sous-marin pour l'établissement d'un chemin de fer entre la France et l'Angleterre.

Cette commission, qui comprendra en outre deux inspecteurs généraux des mines et des ponts et chaussées, sera présidée par M. Combes, inspecteur général du corps impérial des mines.

— On annonce la mort de la jeune princesse Jeanne Czitwertinska, célèbre par son talent poétique autant que par sa beauté, et qui reçut, en 1862, à la cour des Tuileries, l'accueil le plus ému.

Elle venait d'épouser à Kiewson cousin, M. Telowicki. Aux premiers jours de l'insurrection de 1863, offrant l'exemple du dévouement et du patriotisme à tous les habitants de la contrée, elle rassembla ses paysans, et leur fit solennellement, dans l'église grecque-unie, donation des terres qu'ils cultivaient. C'étaient les rattecher par le lien le plus puissant à la cause nationale, en les élevant de la condition de serfs au rang de propriétaires et de citoyens.

Accusée, pour ce fait, de connivence avec les insurgés, de participation secrète à la lutte d'indépendance déjà engagée dans le royaume, elle fut d'abord surveillée à vue, puis emprisonnée dans sa maison, sous la garde de ces mêmes paysans dont elle avait été la bienfaitrice. Bientôt elle accoucha d'un fils qui, privé des soins nécessaires, tomba malade.

Le médecin qu'elle avait fait appeler, bien que Polonais, avait l'ordre de récrire des ordonnances qu'en langue moscovite. Il prescrivit deux poudres, l'une pour l'usage interne, l'autre pour le bain de l'enfant.

La pauvre mère se trompa; l'enfant expira dans ses bras empoisonné par le médicament qui devait lui rendre la santé. Vingt mois plus tard, la princesse Jeanne, devenue folle de douleur, le suivit dans la tombe.

Ainsi, dans ce malheureux pays, il faut devenir Russe ou mourir.

— Une femme vient de s'éteindre, qui figura sur les champs de bataille d'Eylau, Wagram, Friedland.

Mme Jeanne Heuchel avait été la cantinière de la 66e demi-brigade et du 63e de ligne. Elle fit les campagnes de l'an IX, de l'an X, de l'an XI au camp de Bionne; de l'an XII au camp de Montreuil; de l'an XIII au camp de Bre h et de vendémiaire XIV, 1806, 1807, 1808 et 1809 à la grande armée. Fixée à la Neuville-en-Hez (Oise), elle y est morte à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

— Un journal anglais a publié une liste assez curieuse des fortunes les plus colossales qui se trouvent sur la terre. Il résulte de cette liste que ce n'est pas la vieille Europe mais bien le Nouveau Monde qui a la palme en cette matière. Le personnage le plus riche n'est ni un roi ni un empereur, mais un industriel américain, dont le revenu annuel s'élève à 48 millions de francs; puis vient un boyard russe; le troisième est un Anglais qui possède d'immenses propriétés dans les Indes-Orientales. Le nom de Rothschild que nous avons l'habitude de regarder comme le Ceresus moderne, occupe à peine le onzième sur cette liste.

— La Correspondance de Berlin écrit qu'en 1866 on comptait en Prusse 144 millionnaires. Cinquante-neuf demeurent à Berlin. Il y a aussi en Silésie de ces grosses fortunes, faites la plupart dans le commerce du fer, du charbon et des bois de cette province.

— L'instruction de l'affaire dite de la rue Montorgueil, à laquelle la rumeur publique et les récits de quelques journaux ont donné, il y a trois mois, une mystérieuse importance, est terminée. On avait raconté que le jeune homme compromis dans cette affaire et la jeune fille morte victime d'un crime, appartenaient à des familles placées dans la plus haute région de la société parisienne; on citait même un nom célèbre. Voici, d'après les constatations judiciaires, la vérité dépouillée des circonstances romanesques et dramatiques dont elle avait été entourée par les versions qui ont eu à Paris un grand retentissement. Le jeune homme accusé est le vingt-huit ans, et administrateur, comme gérant, pour le compte de sa mère, l'hôtel Bedford, rue de l'Arcade, 17.

L'autre accusée est la nommée Marie-Antoinette Petit, femme Hety, âgée de 46 ans, sage-femme, rue Montorgueil. La victime se nomme Marie Chacon, et était âgée de 21 ans. Elle avait quitté sa famille pour aller vivre avec Reynard qui l'avait installée dans un appartement de la rue Pasquier. Leurs relations duraient depuis un an. Atteinte d'une peritonite et gravement malade, Marie Chacon fut, aux frais de Reynard, placée dans la maison municipale de santé sous les soins de Mariette Huard. Là, sentant sa fin approcher, elle releva à plusieurs personnes, qui en ont tenu compte, qu'elle allait mourir par suite des manœuvres criminelles exercées sur sa personne, à l'instigation de Reynard, par la sage-femme Hety. Celle-ci fut mise en présence de Marie deux jours avant sa mort.

Dès qu'elle aperçut la sage-femme, la malade s'écria : Voilà celle qui m'a tuée.

Reynard et sa co-accusée nient énergiquement les faits qui leur sont imputés par l'information judiciaire et qui sont appuyés par les constatations de M. le docteur Tardieu et de M. Rousseau, chimiste. On se demande à ces déclarations accusatrices de la malheureuse Marie n'ont pas été faites dans un moment d'insanité d'esprit produite par les souffrances qu'elle endurait ou bien si, ainsi que paraissent l'établir les investigations de la justice, sa mort a été le résultat d'un crime. C'est ce qu'établiront, probablement, les débats qui s'ouvriront prochainement devant la cour d'assises de la Seine et qui, pense-t-on, auront lieu à huis-clos.

— Pendant le mois de mai, on a retiré du canal Saint-Martin à Paris, vingt trois noyés, dont quinze hommes et huit femmes.

— On écrit d'Oran, au Moniteur de l'Afrique :

« Un violent ouragan a éclaté à Sidi-Bel-Abbès et à Relizane. Sur ce dernier point, une longue trombe d'énormes grêlons a été suivie de pluies torrentielles qui ont envahi toutes les terres basses depuis le barrage jusqu'à la moitié de la rive droite de la Mina. Toute cette partie de la plaine est dévastée. Un sixième de la récolte a été littéralement haché par la grêle et réduit en fumier. Les pertes sont considérables. La rive gauche a été épargnée : quelques bestiaux ont été entraînés par les eaux; on a recueilli quatre cadavres d'indigènes qui ont péri au milieu de cette catastrophe. Sur le territoire de Sidi-Bel-Abbès, la grêle a suivi le cours de la rivière. Les dégâts sont graves à Bel-Abbès, Sidi-Kaléd et le Rocher. »

— Un étudiant, promenant à travers les embellissements de la capitale un sien oncle qui ne l'avait pas visité depuis quelque vingt ans. Ils se trouvaient dans le faubourg Montmartre à l'heure où descend la horde des Limousins, gens de pioche et de plâtre, qui répandent à droite et à gauche, sur des passants, la poussière blanche dont ils sont couverts. — Pouché! si le bonhomme, qu'est-ce que ces gens-là ?

— Ça, mon oncle, c'est l'armée du préfet de la Seine, — ce sont les hausmanniens !

— Le train du courrier de Saint-Petersbourg s'est arrêté le 3 juin, dans la nuit, près de Dünabourg. Dix personnes ont perdu la vie et un grand nombre ont été plus ou moins blessées.

— On a rarement vu en France, la vigne aussi précocement que cette année. En 1822, elle n'était entrée en fleurs qu'au commencement de juin, tandis qu'elle a commencé cette année le 29. Les grappes du raisin sont parfaitement formées et déjà d'une certaine grosseur. Au train où vont les choses, on peut attendre, pour la qualité des vins, une année toute exceptionnelle.

— On parle, à Saint-Petersbourg, d'un journal russe, de l'invention d'un mécanisme très-ingénieux adapté aux boîtes aux lettres. Toute personne qui y dépose une lettre ou deux reçoit immédiatement un récépissé indiquant l'année, le mois et le jour de la mise à la poste.

— Un des rédacteurs du Berner-Blatt ayant été insulté par une lettre anonyme rendue publique, propose à son adversaire le duel suivant : « Je propose de passer, avec mon adversaire, si l'ose se nommer, vingt quatre heures dans une salle remplie de gens atteints de maladies contagieuses, sinon qu'il retire ses injures. »

### ETAT-CIVIL DE ROUBAIX.

#### NAISSANCES.

- 13 juin. — Camille, fils naturel d'Isabelle Fauvarque.
- Alphonse, fils légitime de Gustave Helbig et de Juliette-Pauline Deschamps.
- Marie-Joséphine, fille légitime de Pierre Vinche et de Mathilde Clerly.
- 14. — Gérard, fils légitime de Pierre Vanhoobroek et de Marie Paris.
- Lucie, fille naturelle de Zélie Dasprez.
- Palmyre, fille légitime de Jean-Baptiste Delneufcourt et de Philippine Poilet.
- 15. — Henri, fils légitime de Fidèle Vanvert et de Virginie Desrumaux.
- Marie, fille légitime d'Henri Dervaux et d'Adèle Lorthois.
- Louis, fils légitime de Louis Vanhuysse et de Joséphine Masurelle.
- Leon, fils légitime de Louis Carrette et d'Angelique L'huissier.
- Jules, fils légitime d'Auguste Vennemen et de Justine Mortier.
- Sophie, fille légitime de Pierre. Algoet et de Françoise Fay.
- Cesarine, fille légitime de Charles Florin et d'Elise-Hortense Guignot.
- Jeanne, fille naturelle de Françoise Cornelis.
- Marie, fille naturelle de Françoise Vanriet.
- Jean, fils légitime de Jean Leersmyder et d'Eugénie Vanuullem.
- Aimée, fille légitime d'Adolphe Willem et de Victorine Leclercq.
- Augustine, fille légitime de Joseph Decobert et de Joséphine Bachevier.
- 16. — Félix, fils légitime de Jules-Louis Debaquios et d'Elise-Louise François.
- Julie, fille légitime de Leon Lecoint et de Philomène Boite.
- Henri, fils légitime d'Henri Kerkhoven et de Rosalie Vandembucke.
- Alfred, fils naturel de Camille Nys.
- Pauline, fille légitime de Jean-Baptiste Dekycke et de Philomène Dessaint.
- Marie, fille naturelle de Collette Vandeputte.

16. — Philomène, fille légitime de Léopold-Joseph Vanaudenarde et de Joséphine Treflet.

Pauline, fille légitime de Charles Prouvost et de Marie-Adèle Scrépel.

Ghisleine, fille légitime de Jean-Baptiste Lefebvre et d'Elise Dujardin.

17. — Marie, fille légitime de Léandre Doménière et de Pauline Dewaeghe.

Moïse, fils légitime de Jules Lecomte et de Rosalie-Joseph Agache.

Elisa, fille naturelle d'Elisa Dolvin.

Victor, fils légitime de Désiré Truyen et de Marie-Françoise Letellier.

Paul, fils légitime de Pierre-Joseph Gripon et de Pauline-Mathilde Delahousse.

François, fils légitime de Donald Stevens et de Marie Pierret.

18. — Arthur-Joseph Vanuullem, 5 ans, Hospital.

Victor-Joseph Graineau, 3 ans, près le Pont Jonville.

14. — Henri Oejaegere, 8 mois, rue de Flandre.

15. — Pierre Heyerick, 45 jours, rue Saint-Etienne.

Désiré-Joseph Delfosse, 62 ans, maçon, Tilleul.

Louis-Henri Carrette, 9 mois, rue de la Guinguette.

Marie-Eléonore Duquesne, 1 an, Fort de Messine.

Aimée Lebec, 31 ans, ménagère, rue de la Lys.

Sidonie Larnou, 7 mois, rue Jacquart.

16. — Florimond Chantry, 26 ans, jardinier, aux Sept Ponds.

Louis Benjamin Coupez, 4 mois Fontenoy.

Joseph Mouray, 55 ans, cafetier, rue du Vieux-Abreuvoir.

Charles Echevin, 4 mois, rue de Magenta.

17. — Pierre-Jean-Baptiste Betteimieux, 2 ans, Fontenoy.

François Pierre Denève, 4 an, Pile.

Clémence Eugénie Vanuullem, 1 an, rue Saint Antoine.

Amélie Dewée, 62 ans, ménagère, rue du Chemin de fer.

Rosalie Vanhecke, 67 ans, journalière, Hospital.

### LAINES

Paris, 16 juin. — Malgré la tendance à la baisse, les bonnes laines de nos environs, que traite en ce moment la mégisserie ou les acheteurs des fabriques, sont recherchées à cause de leur qualité et du peu de charge du suint; l'emploi de ces laines pour le peigne les fait coter à 2 et 2 10 le kil. pour les qualités ordinaires. Quant aux sortes de choix, elles atteignent facilement le cours de 3 fr. 20 à 2 fr. 40.

Les laines de la Beauce, dont le plus grand marché se tient à Chartres, les premières toisons de la toste nouvelle ont provoqué déjà quelques affaires.

Le conditionnement paraît bon par le peu de charge de suint.

On a obtenu les prix de 1 fr. 70 à 2 10 le kil; mais, généralement les prix les plus usités ont été de 1 85 à 2 fr.; esc 5 0/0.

Le Havre, 15 juin. — Les ventes publiques sont terminées, et la cote d'avril n'a pu être atteinte. On a été forcé de traiter à 10 cent par kil. au-dessous du cours de cette époque.

Cette baisse a été consentie pour les Montevideo et les Buenos-Ayres ordinaires ou défactueuses, il faut calculer 15 20 cent par kil.

Le résultat des quatre journées a été une vente pour 5.330 balles contre 5.936 balles retirées.

Cette dépréciation sur les prix, et la quantité relativement importante des balles vendues montre que le besoin du moment se comportait pas l'offre de 14.675 balles qui ne pouvaient toutes passer sous le marteau, puisqu'à peine la moitié a suffi largement.

MARSEILLE, 15 juin. — Les affaires continuent à avoir un bon courant, et les prix restent soutenus. On a vendu :

350 b. laine Casabianca, 87 50 à 90.

350 — Tunis, 71.

150 — Volo (nouveau récolte), 87 50.

50 — Andriopolie grise, 75.

80 — Esterinos, 82 50.

24 — Métis Buenos-Ayres, 150.

LONDRES, 15 juin. — Après la quantité importante des laines coloniales qui ont été vendues aux grandes enchères, il n'est pas étonnant qu'un peu d'indécision s'empara des acheteurs qui restent et qui peuvent opérer avec une concurrence moindre, puisqu'une partie des compétiteurs, encore présents, a terminé ses approvisionnements.

Donc les derniers acheteurs sérieux ont pu opérer plus facilement, surtout dans certaines séances où ont abondé les Ports Philippe, les Sidney et les Cap. Toisons lavées à dos de finesse moyenne et plus ou moins défactueuses.

Les catalogues des ventes déjà faites s'élèvent à 148.216 balles.

Il reste encore à être offertes 53.046 balles, principalement en Sydnay, Port-Philippe et Cap.

BRESLAU, 12 juin. — La foire qui vient d'avoir lieu, et qui comprenait 80.000 quintaux de laines de Posen et de Silésie, a eu le résultat d'un écoulement de 50 quintaux avec une baisse de 3 à 4 th. sur les laines fines, et 6 à 10 th. sur les moyennes.

Le lavage de ces laines était peu favorable.

PESTH, 8 juin. — La foire est terminée, les laines de deux tostes ont été très recherchées, grâce à la baisse qu'elles ont subie, pour rentrer dans des prix concordant avec ceux des laines du Cap et de la Plata.

La baisse se chiffrait par 20 à 22 s. pour les qualités moyennes, et 15 à 18 s. pour les qualités fines. L'Angleterre a beaucoup acheté la France très peu.

Jeu 2 juillet irrévocablement par arrêté préfectoral — Tirage grande LOTERIE de TOULOUSE, autorisée pour l'échéance de la Métropole. 149.000 fr. de lots espérés. Gros lot, 100.000 fr. capital, un million. Adresser immédiatement 5 francs par vingt billets. 10 francs par quarante à Paris bureau central, 22, rue du Bouteux, M. Besse ; à Toulouse EMILE LACROIX, banquier. Directeur-gérant 7013